SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1872. EDGAR P. O., LA. XXE ANNEE--N° 39.

PRIX DES ANNONCES:
PAR CARRÉ DE DIX LIGNES:
Première insertion.....$1 50
Insertions suivantes..... 75

LE MESCHACÉBÉ

JOURNAL DES PAROISSES ST-JEAN-BAPTISTE ET ST-CHARLES --- LOUISIANE.

ABONNEMENT:
Un an.....$5 00
Six mois.....2 50
PAYABLES D'AVANCE.

AGENT À ST-CHARLES
M. LÉONCE SONIAT

E. DUMEZ & T. BELLOW, REDACTEURS.

AGENTS À LA NOUVELLE-ORLÉANS
E.-C. WHARTON & CIE
Encoignure des rues Camp et Gravier.

LES EMBÛCHES

En quel temps et en quel pays vivons-nous, et où sont les mœurs et les traditions tant vantées du *self-government?* Il nous semble que, blasées sur les étranges métamorphoses de la politique, les misérables victimes d'une infâme et idiote oppression, suivant d'un œil hagard les gambades radicales, ne se rendent même plus compte de l'abjection où elles sont plongées et en sont arrivées à ne plus s'étonner de rien. Un Etat se vend comme une bête de somme ou s'escamote comme une muscade; et le parti au profit duquel se tentent ou s'accomplissent des monstruosités vertigineuses, se drape dans le manteau de la morale et s'abrite sous le drapeau des principes. Triste et odieuse comédie qui tournera inévitablement au tragique! Il se fait chaque jour de par le monde des révolutions infiniment moins motivées que celle qui renverserait semblable régime.

Le scandale auquel nous faisons allusion va passer à peu près inaperçu, et pourtant quelles sombres réflexions il est de nature à provoquer! Il y a à Washington, à la Maison Blanche, sous des lambris aussi dorés que ceux des défuntes Tuileries et aussi propices aux rêves délirants, un personnage vulgairement ambitieux, grisé des fumées d'une gloire facile, âpre au gain, repu mais non satisfait, impudent candidat officiel qu'aucun scrupule moral ne gêne, qu'aucun souci intellectuel n'entrave. Il veut à tout prix régner, car la présidence réélective est déjà un règne. Ses desseins sont favorisés par des complices intéressés auxquels font même défaut la consistance politique et la fermeté des convictions. Sauf quelques dupes des formules vagues et des programmes sonores, ses partisans ne sont que d'affreux arlequins bariolés et des maquignons rompus à tous les trucs des foires et marchés d'une politique qui de science et d'art est devenue métier et trafic. Ils puisent à pleines mains dans le trésor national et ont un tarif cyniquement établi pour chaque cité et chaque province. Tant pour la Caroline du Nord, tant pour la Pennsylvanie. Le district des quakers coûte plus cher, il faut payer la mine vertueuse et le dehors austère. Aux uns les places et les honneurs, aux autres la monnaie courante. Le candidat officiel dispose, use et abuse largement de tous ces moyens et procédés, et cet ignoble emploi du mandat populaire ne manque pas d'apologistes sur cette terre républicaine. Parfois la fraude et la violence sont accouplées comme en Louisiane, par exemple, où la Douane de la Nouvelle-Orléans, succursale de la Maison Blanche, gouvernée par le beau-frère de Grant maintenu envers et contre tous, achète un affranchi, le lieutenant-gouverneur Pinchback, et avec lui le troupeau noir qu'il traîne. Pinchback, après avoir dénoncé la Douane comme un lieu de prostitution, change de ton du matin au soir et se rend aux arguments familiers au parti de Grant. Mais ce n'est pas tout, et le sort de la campagne électorale étant indécis tant que le gouverneur Warmoth sera là pour opposer le bouclier des lois de l'Etat à la panoplie des bills fédéraux et pour contrecarrer le jeu biseauté de Grant et de tous ses parasites, on imagine et on dresse dans cet antre de la Douane une embûche et un guet-apens à peine croyables tant ils seraient absurdes sous un régime normal. Pinchback disparaît et va faire figure au Nord avec les économies réalisées dans ses prouesses politiques. Il s'exhibe et pose dans les hôtels et dans les clubs de New-York. Si défiant et malin qu'il soit, Warmoth croit pouvoir, lui aussi, s'absenter de la Louisiane et visiter la cité impériale, où Pinchback se montre à lui afin de le dérouter et de dérober à sa vue un complot tramé à Washington et qui doit s'exécuter à la Nouvelle-Orléans. En cette dernière ville se tient et attend un nombre suffisant de membres de la Législature pour assurer force de loi au coup d'Etat prémédité, et il s'agit tout simplement de décréter Warmoth d'accusation, d'abroger les lois locales qui dérangent le plan présidentiel et de renouveler dans le sens grantiste tout le personnel administratif de l'Etat. Pinchback garde en face de Warmoth les airs les plus innocents et feint de se complaire et de s'oublier dans les hommages qu'il moissonne; puis, laissant croire qu'il va pérorer à quelque meeting septentrional, il prend un train à grande vitesse vers le Sud où il compte jouer facilement le rôle qui lui est assigné. Warmoth, prévenu un peu tard de l'escapade du lieutenant-gouverneur, fait toutefois diligence, brûle la route et parvient à dépasser Pinchback qu'il ramène tout confus à la Nouvelle-Orléans. Est-ce de l'histoire que ces deux locomotives qui sillonnent l'espace et flamboient dans la nuit, portant deux hommes dont dépendent les destinées de la Louisiane? Est-ce là chose croyable et possible? Que Pinckback arrive le premier, et la Douane reprend l'aspect de forteresse qu'elle eut sous Butler, la population indignée de la grande ville lasse de tant d'outrages se soulève pour briser un joug intolérable, les noirs sont ameutés par leurs faux amis, le sang coule et la flamme vole, la discorde intestine étend et propage ses fureurs. Dira-t-on que nous faisons un tableau de pure fantaisie? Alors on fera preuve d'une ignorance épaisse ou d'une mauvaise foi insigne. La guerre civile n'a tenu qu'à un fil, et sans conclure à l'érection d'une statue à Warmoth, nous pouvons et devons reconnaître qu'en sauvant sa personne d'un péril imminent, il a tiré l'Etat de l'embûche que préparaient les parents et amis du candidat officiel de Washington, et nous aimons à croire que s'il est parvenu à déjouer une trame qui ferait honneur à des coupe-jarrets bonapartistes, à des brigands des Abruzzes et à des bandits mexicains, il est de force, en admettant sa sincérité, à protéger la libre émission du vote louisianais à l'élection de novembre. Et pourquoi douter de sa sincérité, quand son intérêt personnel s'accorde avec l'intérêt général?

LES MILLE ET UNE CONNAISSANCES UTILES.

CLXXXIX

Le bain à l'éponge est une excellente pratique hygiénique que je voudrais voir appliquer partout et dont nos voisins d'outre-Manche tirent les meilleurs résultats.

Il n'est pas de flanelle au monde qui puisse rivaliser avec les heureux effets du *Sponge-Bath*. Bacon a dit il y a longtemps que les lotions d'eau fraîche assuraient une longue existence. On n'en peut dire autant de ce tissu de laine dont l'usage est devenu banal et dont on vante partout les avantages sans en signaler les inconvénients.

Les Anglais, avec leur bon sens pratique, ont pris dans la méthode de Locke ce qu'il y avait de réellement avantageux; et sans aller jusqu'à adopter, comme le voulait ce philosophe, l'usage des souliers prenant l'eau, pour habituer les enfants à avoir les pieds mouillés, ils ont toujours mieux aimé les aguerrir contre les intempéries que de les rendre victimes d'une vaine prophylaxie.

Ceux qui portent de la flanelle, —et Dieu sait s'ils sont nombreux chez nous,—ont la prétention de se mettre à l'abri d'une infinité de maladies par cette seule précaution. Croyez bien qu'il n'en est rien. La flanelle a ses indications formelles; elle convient aux sujets débiles, cacochymes, aux valétudinaires; elle nuit aux individus sains et vigoureux. Sous l'influence de ce contact, la peau surexcitée fonctionne outre mesure et, perdant ainsi de sa tonicité, perd aussi toute aptitude à réagir.

Les secrétions cutanées exagérées épuisent inutilement l'organisme, sans lui créer une immunité compensatrice, loin de là; tout porteur de flanelle devient accessible au froid; c'est un frileux dans toute l'acception du mot. La moindre fatigue dans la saison chaude amène à la surface de son tégument de véritables flots de sueur; il est en permanence plongé dans une sorte de bain de vapeur qui macère son épiderme et le prédispose aux refroidissements avec toutes leurs conséquences.

En dépit du préjugé qui veut que l'habitude de la flanelle, une fois acquise, ne peut être brusquement abandonnée sans dangers graves, je dis qu'on peut toujours se soustraire à cette servitude, à la condition de rendre à la peau son ton et sa vigueur par les pratiques hydrothérapiques.

Le bain à l'éponge me paraît réunir toutes les conditions d'une application facile, peu coûteuse et d'une efficacité certaine. La saison chaude convient surtout à cette innovation hygiénique.

Cela se fait le matin, au lever. Il faut employer au début de l'eau ayant séjourné dans l'appartement et n'ayant pas, par conséquent, toute la crudité qu'offre celle qui sort de l'éponge.

On promène rapidement l'éponge sur toute la surface du corps; ce qui se fait en un seul temps pour les enfants et en plusieurs temps pour les adultes.

La lotion est suivie d'une friction donnée avec un linge sec, ce qui facilite la réaction.

On assure d'une façon définitive l'effet heureux de cette pratique par l'usage répété des bains froids, de courte durée, pendant la saison.

Vienne l'hiver: si l'on continue le bain-éponge, adieu l'aptitude à contracter des rhumes, des coryzas, des angines; adieu aussi les engelures, ce supplice des enfants, et contre lesquelles je ne connais pas de meilleur remède.

Les ablutions à l'eau fraîche, dans les pays chauds, mettent plus sûrement à l'abri de la dyssenterie et d'autres maladies que la ceinture de flanelle et j'incline à penser que si Moïse et Mahomet ont fait des lotions à l'eau froide une des pratiques essentielles de la religion qu'ils ont professée, c'est que ces grands législateurs de l'humanité avaient reconnu que c'était là la meilleure des prophylaxies.

DR COUSIN.

GOELETTE *FREDERICK II*

LOUIS GAZANNO, capitaine.

Le capitaine LOUIS GAZANNO ayant fixé son domicile à St-Jean-Baptiste, offre respectueusement ses services aux habitants des paroisses St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques, pour le transport, aux conditions les plus avantageuses, de *Bois de Charpente, Bois de Corde, Briques, &c., &c.*

S'adresser à la Nouvelle-Orléans, chez Angelo Lanata, Vieille Levée, Nos. 144 et 146; et à St-Jean-Baptiste, rive gauche, au Café de l'Aigle; rive droite, chez Théo. Dinvaut. 28s3m.

A LA CORBEILLE DE FLEURS

43.....RUE Ste-ANNE.....43

ENTRE CHARTRES ET ROYALE.

N. BOUVIER,
FABRIQUE DE
PARFUMERIES EN TOUS GENRES.

LIQUIDE SUPÉRIEUR
pour la Teinture des Cheveux.—Méthode d'après laquelle on peut diminuer à volonté la teinte noire, ainsi qu'il est expliqué dans la prescription qui accompagne chaque boîte. 24f1a.

C. L. CHAPOTEL
FERBLANTIER
angle des rues Bourbon et Bienville
NOUVELLE-ORLÉANS.

Offre à sa nombreuse clientèle un grand assortiment de **Baignoires** en zinc et en ferblanc, **Bains de Siège, Bains de Pieds, Bains de Douches.**

Aussi une grande variété de **Stoves** de meilleures marques, pour bois et charbon **Grates** de cheminées, de toutes grandeurs **Batteries de Cuisine**, de toutes qualités

☞ Les grates seront exécutés avec soin et promptitude et à des prix modérés. m1a.

CHAUSSURES A BON MARCHÉ
MICHEL LION
AGENT,

BOTTES
ET SOULIERS
POUR
Dames, Messieurs, Enfants et Adolescents
ET
Malles, Sacs de voyage, Valises et Chapeaux
Angle des rues Royale et Dumaine,
n41a. NOUVELLE-ORLÉANS

BRIQUETERIE
L. GRANDEURY,
Paroisse St-Jacques, rive gauche,
à la Pointe du Collége.

1,000,000
DE BRIQUES A VENDRE!

BRIQUES PREMIÈRE QUALITÉ!

TRADE LG MARK

Briques ordinaires, prises sur les lieux, au comptant: $10. 00, avec 10 pour cent d'escompte,—à 3 mois, $11. 00,—à 6 mois, $12. 00.

Rendues à destination, par goëlette, dans les paroisses St-Jacques et St-Jean-Baptiste: $13. 00.—Mêmes conditions d'escompte pour du comptant. —Déchargement aux frais de l'acheteur.

Briques a Carrelage, prises sur les lieux, au comptant: $20. 00, avec 10 pour cent d'escompte.

☞ S'adresser au domicile de L. GRANDEURY, ou à L. GRANDEURY, *Convent P. O.*;—à St-Jean-Baptiste, à M. ALFRED WOOLONGHAM, rive gauche. 13jt1a

J. P. SARRAZIN
FABRIQUE DE TABAC A LA VAPEUR
Nos. 91 & 93, rue de Chartres, et
65 rue Poydras,
NOUVELLE-ORLÉANS.

TABACS à Fumer, à Priser et à Chiquer,
CIGARES de la Havane et du pays,
PÉRIQUE en carottes et en paquets
PIPES de toutes descriptions,
BLAGUES à tabac, tous genres,
ALLUMETTES, — ÉTUIS,
CARTES à jouer.
Tabac à chiquer, Fine Cut, en barillets de 10, 20, 40 et 60 livres.
☞ Le tout au plus bas prix du marché.
3in-31d

A VENDRE
au "VACHERIE ROAD STORE"
ST-JACQUES, RIVE DROITE,
aux prix de la Nouvelle-Orléans,
les médicaments du docteur AYER,
PILULES CATHARTIQUES,
LIQUEUR FEBRIFUGE
SIROP PECTORAL,
SALSEPAREILLE,
VIGUEUR DE LA CHEVELURE.

Les dames peuvent se procurer au "VACHERIE ROAD STORE" les machines à coudre de GROVER & BAKER, expédiées directement et vendues au même prix qu'à la Nouvelle-Orléans et même au lieu de fabrique 13mai71.

Feuilleton du Meschacébé.

MON ONCLE BENJAMIN

II

POURQUOI MON ONCLE SE DÉCIDA À SE MARIER.

CEPENDANT une catastrophe terrible que je vais avoir l'honneur de vous raconter de suite, ébranla les résolutions de Benjamin.

Un jour, mon cousin Page, avocat au bailliage de Clamecy, vint l'inviter avec Machecourt à faire la Saint-Yves. Le dîner devait avoir lieu à une guinguette renommée, située à deux portées de fusil du faubourg; les convives étaient d'ailleurs gens choisis. Benjamin n'aurait pas donné cette soirée pour toute une semaine de sa vie ordinaire. Aussi, après vêpres, mon grand-père, paré de son habit de noce, et mon oncle, l'épée au côté, étaient-ils au rendez-vous.

Les convives étaient presque tous réunis. Saint Yves était magnifiquement représenté dans cette assemblée. Il y avait d'abord l'avocat Page, qui ne plaidait jamais qu'entre deux vins; le greffier du tribunal, qui s'était habitué à écrire en dormant; le procureur Rapin, qui, ayant reçu en présent d'un plaideur une feuillette de vin piqué, le fit assigner pour qu'il eût à lui en faire tenir une meilleure; le notaire Arthus, qui avait mangé un saumon à son dessert; Millot-Ratant, poète et tailleur, auteur du Grand-Noël; un vieil architecte qui depuis vingt ans ne s'était pas dégrisé; M. Minxit, médecin des environs, qui examinait les urines; deux ou trois commerçants notables... par leur gaîté et leur appétit, et quelques chasseurs qui avaient abondamment pourvu la table de gibier.

A la vue de Benjamin, tous les convives poussèrent une acclamation et déclarèrent qu'il fallait se mettre à table.

Pendant les deux premiers services, tout alla bien. Mon oncle était charmant d'esprit et de saillies; mais, au dessert, les têtes s'exaltèrent; tous se mirent à crier à la fois. Bientôt la conversation ne fut plus qu'un cliquetis d'épigrammes, de gros mots, de saillies éclatant ensemble et cherchant à s'étouffer l'une l'autre; tout cela faisant un bruit semblable à celui d'une douzaine de verres qui s'entrechoquent à la fois.

—Messieurs, s'écria l'avocat Page, il faut que je vous régale de mon dernier plaidoyer. Voici l'affaire:

"Deux ânes s'étaient pris de querelle dans un pré. Le maître de l'un, mauvais garnement s'il en est, accourt et bâtonne l'autre âne. Mais ce quadrupède n'était pas endurant; il mord notre homme au petit doigt. Le propriétaire de l'âne qui a mordu est cité par-devant M. le bailli comme responsable des faits et gestes de sa bête.

"J'étais l'avocat du défendeur. Avant d'arriver à la question de fait, dis-je au bailli, je dois vous éclairer sur la moralité de l'âne que je défends et sur celle du plaignant. Notre âne est un quadrupède tout-à-fait inoffensif; il jouit de l'estime de tous ceux qui le connaissent, et le garde-champêtre a pour lui une grande considération. Or, je défie l'homme qui est notre partie adverse d'en dire autant. Notre âne est porteur d'un certificat du maire de sa commune—et ce certificat existait en effet—qui atteste sa moralité et sa bonne conduite. Si le plaignant peut produire un pareil certificat, nous consentons à lui payer mille écus de dommages-intérêts."

—Que Saint-Yves te bénisse! dit mon oncle; il faut que le poète Millot-Ratant nous chante son grand Noël

A genoux, chrétiens, à genoux!

"Voilà qui est éminemment lyrique. Ce ne peut être que le Saint-Esprit qui lui ait inspiré ce beau vers.

—Fais-en donc autant, toi, s'écria le tailleur qui avait le bourgogne très irascible.

—Pas si bête! répondit mon oncle.

—Silence! interrompit l'avocat Page frappant de toutes ses forces sur la table; je déclare à la cour que je veux achever mon plaidoyer.

—Tout à l'heure, dit mon oncle; tu n'es pas encore assez ivre pour plaider.

—Et moi, je te dis que je plaiderai de suite. Qui es-tu, toi, cinq pieds dix pouces, pour empêcher un avocat de parler?

—Prends garde, Page, fit le notaire Arthus, tu n'es qu'un homme de plume, et tu as affaire à un homme d'épée!

—Il t'appartient bien, à toi, homme de fourchette, mangeur de saumon, de parler des hommes d'épée; pour que tu fisses peur à quelqu'un, toi, il faudrait qu'il fût cuit.

—Benjamin est en effet terrible, dit l'architecte. Il est comme le lion: d'un coup de sa queue il pourrait terrasser un homme.

—Messieurs, dit mon grand-père se levant, je me porte garant pour mon beau-frère; il n'a jamais répandu de sang qu'avec sa lancette.

—Oserais-tu bien soutenir cela, Machecourt?

—Et toi, Benjamin, oserais-tu bien soutenir le contraire?

—Alors, tu vas me donner satisfaction à l'instant même de cette insulte; et comme nous n'avons ici qu'une épée, qui est la mienne, je vais garder le fourreau, et tu vas prendre la lame.

Mon grand-père, qui aimait beaucoup son beau-frère, pour ne point le contrarier, accepta la proposition. Comme les deux adversaires se levaient:

—Un instant, messieurs, dit l'avocat Page, il faut régler les conditions du combat.

"Je propose que chacun des deux adversaires, de peur de choir avant le temps, tienne son témoin par le bras.

—Adopté! s'écrièrent tous les convives.

Bientôt Benjamin et Machecourt sont en présence.

—Y es-tu, Benjamin?

—Et toi, Machecourt?

De son premier coup d'épée, mon grand-père coupa par le milieu le fourreau de Benjamin comme si c'eût été un salsifis, et lui fit sur le poignet une entaille qui devait le forcer, au moins pendant huit jours, à boire de la main gauche.

—Le maladroit! s'écria Benjamin, il m'a entamé.

—Eh! pourquoi, répondit mon grand-père avec une bonhomie charmante, as-tu une épée qui coupe?

—C'est égal, je veux ma revanche; et j'ai encore assez, pour te faire demander grâce, de la moitié de ce fourreau.

—Non, Benjamin, reprit mon grand-père, c'est à ton tour à prendre l'épée. Si tu me lardes, nous serons manche à manche, et nous ne jouerons plus.

Les convives, dégrisés par cet accident, voulaient revenir en ville.

—Non, messieurs! s'écria Benjamin de sa voix de stentor, que chacun retourne à sa place; j'ai une proposition à vous faire. Machecourt, pour son coup d'essai, s'est conduit de la manière la plus brillante; il est en état de se mesurer avec le plus meurtrier des barbiers, pourvu que celui-ci lui cède l'épée et garde le fourreau. Je propose de le nommer prévôt d'armes; ce n'est qu'à cette condition que je pourrai consentir à le laisser vivre; et même, si vous vous rendez à mon avis, je me déciderai à lui tendre la main gauche, attendu qu'il m'a estropié de la droite.

—Benjamin a raison! s'écrièrent une foule de voix; bravo, Benjamin! il faut recevoir Machecourt prévôt d'armes.

CLAUDE TILLIER.

(La suite au prochain numéro.)